

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GÉNÉRALE

T/PET.9/7
26 juin 1950
FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

PÉTITION DU CHEF AKUBOR DE YARREN ET DU
CHEF JOHN HARRIS DE BOE, CONCERNANT NAURU

Note du Secrétaire général : Conformément à l'article 34 du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle une communication en date du 8 mai 1950, émanant du Chef Akubor de Yarren et du Chef John Harris de Boe et concernant le Territoire sous tutelle de Nauru. Cette communication a été transmise au Secrétaire général par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle du Pacifique.

COPIE

Nauru,
Central Pacific,
8 mai 1950.

Au Conseil de tutelle des Nations Unies,
aux bons soins de la Mission de visite des
Nations Unies dans le Pacifique,
Nauru.

Messieurs,

Au nom de la population de nos deux districts, nous avons l'honneur de vous adresser une pétition, pour obtenir :

1. Que, par l'intermédiaire des Nations Unies, l'Autorité chargée de l'administration veuille bien nous rendre les terres sur lesquelles elle a construit le terrain d'atterrissage.

2. Que, si elle estime nécessaire de disposer d'un terrain d'atterrissage, l'Autorité chargée de l'administration construise ce terrain dans une autre partie de notre île.

Nous estimons devoir apporter de nouveaux éclaircissements à ce sujet, bien que les déclarations que nous pouvons avoir à faire figurent déjà pour la plupart dans les pétitions que nous avons présentées précédemment ; la majorité de ces pétitions a été soumise par écrit et l'on peut s'en procurer des copies, soit au siège de l'Administration du Nauru Domaneab, soit à celui de l'Administration de Nauru. Pour faciliter votre tâche, nous avons joint à la présente pétition, en tant que partie intégrante dudit document, les copies de certaines pétitions qui exposent de nouvelles raisons pour lesquelles, étant donné l'étendue limitée de la surface cultivable de notre île, il convient de nous rendre les terres qui nous appartiennent et sur lesquelles on a construit la piste d'atterrissage.

Les motifs que nous invoquons pour obtenir la restitution des terres sur lesquelles est construit le terrain d'atterrissage sont des plus valables ; nous nous trouvons en face de difficultés qui sont dues au fait que la surface cultivable de notre région est très limitée ; nous serions heureux que la Mission étudie ces difficultés au cours de son séjour dans notre île. Le Gouvernement australien en connaît certainement quelques-unes, s'il ne les

connaît pas toutes. Toutefois, autant que nous puissions en juger, il conserve la piste d'atterrissage pour répondre, c'est du moins ce qu'on nous fait comprendre, au désir des Nations Unies.

Nous nous rendons compte que le terrain d'atterrissage actuel a l'avantage essentiel d'exister déjà (ce qui n'est d'ailleurs la faute de personne, sauf celle de la malveillance des Japonais) et de ne coûter presque rien à ceux qui l'utilisent. Doit-on tirer profit de cette situation au détriment d'une population faible et sans défense ?

Actuellement, nous désirons rappeler que, bien que l'OPACI ait classé le terrain de Nauru comme aéroport international régulier pour courtes distances, il n'y a eu en moyenne, au cours des trois dernières années, que deux avions par an venant de l'Australie qui y ont atterri et cela à des intervalles irréguliers. Jusqu'à présent, aucun avion n'a atterri sur ce terrain au cours de la présente année.

Par contre, les services de bateaux sont beaucoup plus réguliers et comportent au moins deux bateaux par semaine.

En outre, nous n'avons reçu aucune compensation pour l'usage qu'on fait actuellement des terres qui nous appartiennent comme piste d'atterrissage. Une situation si regrettable peut-elle exister sous un régime de gouvernement démocratique ?

Comparant le désespoir dans lequel nous a plongés l'occupation par la force des terrains en question à la satisfaction apparente manifestée jusqu'à présent par les occupants, nous nous sommes graduellement convaincus qu'on nous refuse justice parce que nous ne sommes qu'un petit peuple et ne sommes pas en mesure d'exercer notre pouvoir ou notre influence dans aucune sphère.

Si l'on estime que la nécessité pour les Nations Unies ou toute autre autorité de disposer d'un terrain d'atterrissage est ~~plus~~ urgente que nos propres besoins, nous demandons très franchement que l'on fasse un compromis : nous vous aiderons à trouver et à construire un autre aéroport dans une autre partie de notre île, où il empiéterait moins sur les terres desquelles notre peuple tire ses moyens d'existence. Nous nous permettrions alors de suggérer qu'on nivelle les terrains qu'on a décapés pour en extraire le phosphate et qu'on y construise un terrain d'atterrissage permanent. Nous nous rendons parfaitement compte que ceci entraînerait des frais considérables et nécessiterait un travail très dur. Néanmoins, nous sommes certains qu'on pourrait

surmonter ces difficultés en combinant les ressources des trois Autorités qui nous gouvernent, celles des Nations Unies et toute l'aide que nous serions en mesure de fournir en argent ou en main-d'oeuvre. Ainsi, non seulement un terrain d'atterrissage serait construit, mais encore on aurait utilisé pour le bien de tous les carrières de phosphate qui déparent notre paysage et qui, dans leur état actuel, ne sauraient constituer un avantage pour personne. Nous laissons aux représentants des Nations Unies, plus compétents que nous-mêmes, le soin d'approfondir cette proposition à laquelle nous sommes convaincus qu'il est possible de donner, pratiquement, suite.

L'Organisation des Nations Unies est notre dernier et seul espoir et nous en appelons maintenant à la Mission qu'elle nous a envoyée pour qu'elle nous fasse rendre justice.

Veuillez agréer, etc.

Présentée au nom de la population des districts de

Yarren et Boc.

(signé) : AKUBOR

(Akubor) Chef de YARREN

John HARRIS

(John Harris) Chef de BOE

Reçu au siège des Nations Unies, le 22 mai 1950.

COPIE

Nauru Island

Central Pacific

21 décembre 1947

MEMORANDUM ADRESSE A :

His Honour,
The Administrator,
NAURU.

Aux bons soins du "Nauman Council of Chiefs".

Objet : PROJET DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN D'ATTERRISSAGE DANS LE DISTRICT DE
YARREN ET DE BOE.

Nous, les habitants associés des districts de Boe et de Yarren, soumettons cette pétition et demandons à l'Administration de Nauru de prendre des mesures pour que la Quantas Empire Airways et la British Phosphate Commissioners cessent d'utiliser nos deux districts comme terrain d'atterrissage.

Nous refusons cette installation moderne pour les raisons suivantes :

- 1) Le terrain d'atterrissage ne nous apportera aucun avantage sauf peut-être en ce qui concerne le transport vers l'Australie d'un courrier d'ailleurs fort restreint.
 - 2) Ce terrain occupe la plus grande partie de nos deux districts qui, à notre avis, sont les districts les plus habitables de l'île, ce qui nous sera laissé ne permettra pas à une population sans cesse croissante de vivre dans de bonnes conditions ;
 - 3) Etant donné que le terrain d'atterrissage est situé sur leurs terres, certains de nos concitoyens ne sont pas en mesure de retourner dans leurs districts.
- Plus d'un quart de la population totale de l'île est originaire de ces deux districts. Boe, l'un des plus petits districts de l'île, est également le plus peuplé. Yarren occupe la troisième place en ce qui concerne l'importance de la population.
- 4) La plupart des habitants de ces deux districts ne possèdent pas de terrains dans d'autres régions habitables de l'île.

5) Nous n'avons jamais été consultés comme il se doit en ce qui concerne cette question. Lors des négociations que nous avons précédemment menées avec notre Administration, on nous a déclaré que le terrain d'atterrissage présentait un grand intérêt pour les Autorités chargées de la défense de l'Australie et pour le Ministère de l'aviation civile. On nous a également promis que de nouveaux entretiens auraient lieu. Nous n'avons jamais donné notre consentement pour des raisons qui sont bien connues.

Au début du mois dernier on a donné l'ordre de préparer le terrain d'atterrissage sans se préoccuper de savoir si la population avait donné ou non son consentement. Selon les informations données au public, le but qu'on se propose en la matière, c'est d'établir une liaison commerciale qui serait assurée par la Quantas Empire Airways et la British Phosphate Commissioners.

6) Enfin, et c'est là un sentiment que nous n'avons pas à cacher, nous sommes profondément attachés à nos deux districts.

La plupart de nous estiment que ces deux districts ont été créés pour nous permettre d'y fonder nos foyers et certaines familles y résident depuis toujours. Ce n'est que durant les quatre années de la dernière guerre que les Japonais nous ont forcés, contre notre gré, à abandonner nos foyers pour permettre la construction du terrain d'atterrissage dont il est actuellement question.

Maintenant que la guerre est terminée et que la paix est proclamée nous attendons tout naturellement de notre Empire victorieux qu'il nous réinstalle dans nos deux districts et qu'il nous aide à effacer certains souvenirs pénibles de la brutale oppression japonaise. L'une des choses qui nous rappelle le plus vivement la guerre et les ravages et la destruction qu'elle a apportés sur notre île est le terrain d'atterrissage qu'on a construit dans nos deux districts.

Est-il nécessaire que, en temps de paix, un gouvernement quelconque adopte des mesures que seuls les Japonais ont prises en temps de guerre ?

Nous ne saurions penser un seul instant que les Autorités de Canberra qui, pour nous, est le Siège supérieur de la justice, auraient décidé le maintien du terrain d'atterrissage si tous ces faits avaient été connus et dûment pris en considération. Nous avons donc le regret de conclure que tous nos plaidoyers antérieurs ont été ignorés d'une façon injustifiable.

Nous aimerions entrer en négociation directe avec les parties qui ont intérêt à voir maintenir dans nos districts un terrain d'atterrissage, et nous espérons et nous sommes convaincus qu'elles comprendront notre point de vue.

Nous, les peuples de Boe et Yarren demandons à Votre Honneur de bien vouloir nous faire parvenir dès que possible une réponse écrite.

Veuillez agréer etc.....

(signé) : AKUBOR

(Chef Akubor de Yarren
pour les habitants de Yarren)

(signé) : HAMMER DE ROBURT

(Chef Hammer de Roburt de Boe
pour les habitants de Boe)

COPIE

DEPARTMENT OF EXTERNAL TERRITORIES

Canberra, 21 juillet 1948.

COPIE

MEMORANDUM

His Honour,
The Administrator,
NAURU.

Comme suite à ma note du 10 décembre 1947, j'ai été avisé par le Directeur général de l'aviation civile que Nauru a été classé comme aéroport international régulier pour les courtes distances, lors de la Conférence de l'OPACI. du Pacifique méridional, tenue à Melbourne au mois de février 1947. En conséquence, le Commonwealth se propose d'acquérir, d'entretenir et d'agrandir le terrain d'atterrissage dans la mesure qui se révèlera nécessaire.

Le mémorandum indique en outre qu'on prévoit que les limites du terrain d'atterrissage seront comprises dans la région entourée d'un trait bleu, qui est indiquée sur le plan X-732 précédemment envoyé.

(signé) : J.R. HALLICAN,
Secrétaire.

COPIE

Nauru Island,
Central Pacific, 10 avril 1949.

The Rt. Hon. G. Chambers,
Minister of External Territories,
Canberra, A.C.T.

Objet : Terrain d'atterrissage de Nauru.

Monsieur,

Au nom de la population de nos deux districts, nous avons l'honneur de vous présenter cette pétition et nous espérons sincèrement que le Ministre l'étudiera avec bienveillance.

Notre pétition précédente, dont copie est jointe à la présente lettre, a été, l'an dernier, envoyée aux Autorités de Canberra par son Excellence l'Administrateur. Dans cette lettre, nous avons expressément demandé qu'une réponse écrite nous fût envoyée, mais, ni l'Administrateur à qui la lettre était adressée, ni les Autorités de Canberra à qui elle fut transmise, ne nous ont répondu.

La seule réponse qui nous ait été donnée jusqu'à présent est une déclaration orale faite par l'Administrateur, en juillet 1948, à la réunion générale du Conseil des chefs. A cette réunion, l'Administrateur - se fondant sur la teneur d'un certain mémorandum de M. Halligan, secrétaire du Ministère des Territoires extérieurs, également joint à la présente lettre, - a déclaré que la question du terrain d'atterrissage ne relevait plus de sa compétence ni de la nôtre.

De ce même document, il ressort que le Gouvernement du Commonwealth, après avoir été avisé par le Directeur général de l'Aviation civile que Nauru avait été classé "aérodrome international régulier pour lignes de courtes distances, lors d'une Conférence de l'OPACI du Pacifique méridional tenue à Melbourne en février 1947, se propose d'acquérir, d'entretenir et d'agrandir le terrain d'aviation dans la mesure qui se révélera nécessaire.

Nous avons l'honneur de faire observer que cette Conférence a eu lieu immédiatement après la guerre, au moment où l'administration nous interdisait de rentrer dans nos districts parce que l'armée d'occupation australienne avait

besoin d'utiliser le terrain d'atterrissage qui s'y trouvait. Cela était compréhensible ; toutefois, lorsque l'armée s'est retirée au mois de décembre 1945, et que nous avons de nouveau sollicité la permission de rentrer dans nos districts, cette permission nous fut accordée, mais nous reçûmes des instructions nous enjoignant de ne pas occuper le terrain d'atterrissage, dont l'Australie avait besoin à des fins de défense nationale.

Au mois de novembre 1947, l'Administration a publié dans son quotidien le Nauru Times, un avis déclarant que le terrain d'atterrissage devait servir à la liaison commerciale entre l'Australie et Nauru et que son fonctionnement serait assuré par la Quantas Empire Airways et la British Phosphate Commissioners. Pour autant que nous le sachions, ces dispositions sont encore en vigueur actuellement. Cependant, aucun service aérien international régulier n'a utilisé le terrain d'atterrissage et les seuls avions que nous avons vu jusqu'à présent sont ceux dont la Compagnie Quantas est propriétaire ainsi qu'un avion de la R.A.A.F. Transport Wing. Ces avions transportaient, en général, des employés de la "British Phosphates Commissioners" ainsi que leurs femmes et, parfois, des fonctionnaires du Gouvernement. La majorité des passagers qu'ils transportaient, lors du voyage de retour, était également employés par la British Phosphates Commissioners. En fait, trois ou quatre avions se sont posés sur ce terrain en 1947 et trois en 1948. Ces trois ou quatre avions par an justifient-ils l'acquisition de ce terrain d'atterrissage qui, naturellement, est pour nous d'une importance vitale?

L'Administrateur nous a souvent dit qu'il fallait que nous comprenions que, lorsqu'un Gouvernement a besoin d'un terrain pour des fins telles que la construction d'un terrain d'aviation, il s'en rend directement propriétaire. Nous estimons qu'il est possible d'avoir recours à une telle méthode dans certaines circonstances, mais est-ce nécessaire en ce qui concerne le terrain d'atterrissage en question ? Si l'acquisition de terres en vue de la construction d'un terrain d'aviation en Australie était de nature à compromettre les moyens d'existence d'environ un tiers de la population, et si cette population protestait en donnant des raisons valables, le Gouvernement se bornerait-il à ignorer leurs protestations et à poursuivre la procédure d'achat ?

Si la situation est telle que le Gouvernement de l'Australie doit absolument disposer d'un terrain d'atterrissage à Nauru, nous demandons humblement

qu'on nous autorise à préparer un autre emplacement pour la construction d'un terrain d'atterrissage, et nous ne serions que trop heureux d'indiquer à Monsieur le Ministre deux ou trois terrains que nous envisageons à cette fin.

Pour les raisons que nous avons indiquées en de nombreuses occasions, notre situation dépend, dans une large mesure, de la restitution de nos terres et, comme le Très Honorable Ministre peut le voir pour lui-même, la superficie des terres qu'on nous laisserait pour y vivre si le Gouvernement du Commonwealth donnait suite à son projet d'aménagement du terrain d'atterrissage est négligeable et insuffisante.

Nous nous permettrons également d'indiquer que nous sommes en retard en ce qui concerne la construction d'habitations, etc. du fait que cette importante question n'a pas reçu, depuis trois ans, de solution satisfaisante et réaliste.

Nous avons besoin de nos terres pour notre alimentation et, bien qu'à présent on remplace imprudemment la majorité des produits agricoles par des produits alimentaires importés, le moment viendra à nouveau où nous dépendrons entièrement de notre sol pour assurer notre existence. C'est pourquoi, en tant que Chefs, nous avons le devoir essentiel de sauvegarder les intérêts actuels de notre peuple et plus encore, de garantir leur avenir, au moment où la population de nos deux districts se sera multipliée.

En conclusion, de concert avec notre peuple, nous sollicitons du Très Honorable Ministre, la restitution de nos terres.

Veuillez agréer, etc.

(signé) :	Chefs Akubor,
	Pour les habitants de Yarren
(signé) :	John Harris,
	Pour les habitants de Boe
